



MODALITÉS DE L'ACTION DE FORMATION
FORMATEUR.TRICE VOCAL.E
PROMOTION 2021

1 MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Les séminaires se déroulent sous la forme d'un **cours théorique** entrecoupé de moments de **pratique** avec des séquences pédagogiques conduites auprès d'éventuels chanteurs(euses) invité(e)s.

Les apports théoriques, méthodologiques et pratiques dispensés sont ponctués par des temps de questions-réponses permettant d'évaluer et d'approfondir la compréhension.

• Formation en présentiel

Les salles de formation sont équipées de **matériel musical et sonore** (clavier, micros, enceintes...), d'un tableau blanc et d'un écran de vidéo-projection.

• Formation en distanciel

L'Ecole possède un espace de **visioconférence** sur l'application Zoom.

• Supports pédagogiques complémentaires

Des **articles**, écrits spécialement pour formaliser les apports transmis dans chaque séminaire, sont envoyés aux stagiaires tous les mois. Ils sont enrichis de **documents** complémentaires variés (articles, supports visuels, bibliographie...).

• Stages pratiques autonomes

Après chaque séminaire, le/la stagiaire se met en situation pédagogique face à un/des chanteurs.euses dans le cadre du **stage pratique** afin de mettre en pratique les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis lors des journées de formation théorique.

• Accompagnement personnalisé

Les stagiaires ont la possibilité mensuelle de contacter l'équipe pédagogique pour un **suivi personnalisé** par mail, par téléphone ou en visioconférence.

• Binômes de travail

Il est demandé aux stagiaires, entre chaque séance de formation, de se rassembler en « **binômes de travail** » dans le but de revivre et d'expérimenter à deux les exercices vus en présentiel ou en distanciel avec le/la formateur.trice.

• Réseau national

Les stagiaires sont inscrits dans un **groupe de discussion privée** sur Facebook. Ils peuvent ainsi participer aux échanges d'informations pédagogiques et professionnelles au sein du réseau national de formateurs vocaux.

A la fin de l'année de formation, les stagiaires basculent automatiquement sur un nouveau **groupe privé de discussion** sur Facebook qui réunit l'ensemble des anciens stagiaires de la formation pour continuer les échanges et les projets en commun.

• Rédaction d'exposés par les stagiaires

Chaque stagiaire rédige, au fur et à mesure de sa formation, **10 devoirs** en relation avec les thématiques explorées pendant les séminaires et en s'appuyant sur l'expérience pratique développée lors de son stage pratique. Ces devoirs sont corrigés par l'équipe pédagogique et constitueront le **mémoire** présenté au jury dans le cadre de la certification.

En début de formation, chaque stagiaire reçoit par mail le document nommé **Aide à la Rédaction** qui présente les thématiques des 10 devoirs à préparer ainsi que les outils d'écriture pour aider à rédiger.

2 PROFILS DES FORMATEURS

Vocalistes et coachs vocaux compétents, les formateurs-associés participent à la formation des stagiaires dans les différentes sessions de formation : www.ecole-richard-cross.com/l-equipe

- Richard CROSS / direction pédagogique de l'Ecole
- Séverine PARENT / responsable pédagogique de l'Ecole
- Edwige CHANDELIER / intervenante pédagogique
- Mark MARIAN / intervenant pédagogique
- José Gérard TOUCET / intervenant pédagogique

3 MODALITÉS D'ÉVALUATION

• Evaluation formative

10 devoirs écrits à la suite des **70 heures de stage pratique** permettent d'évaluer la capacité du stagiaire à conduire des séances pédagogiques en mobilisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis lors de la **formation théorique en présentiel**.

Par ailleurs, des mises en situation pratiques et des échanges sous forme d'un **tour de table questions/réponses** permettent d'évaluer et d'approfondir la compréhension lors de chaque séminaire.

Ces trois modalités de travail (*stage présentiel, stage distanciel, stage pratique, devoir écrit*) se combinent dans le cadre de l'évaluation formative qui permet d'obtenir une Attestation de suivi de formation.

• Attestation de suivi de formation

Si nécessaire, une **attestation de suivi** est remise au/à la stagiaire à l'issue de la formation pour attester que le/la stagiaire a suivi l'intégralité de la formation : **Formateur(trice) Vocal(e)** et reste en l'attente de l'examen de certification RNCP 28750 pour justifier des compétences acquises d'après le référentiel.

- **Préparation à la certification « Formateur/trice vocal.e » Inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP28750 Niveau 5**

Les stagiaires se présentent à l'examen de certification « Formateur/trice vocal.e » organisé par l'Ecole Richard Cross **dans le mois qui suit la fin de l'action de formation** pour valider leurs compétences professionnelles devant un jury qualifié. Les épreuves se déroulent, durant 45 minutes, de la manière suivante :

- Présentation d'un « mémoire » réunissant les 10 exposés écrits,
- Réalisation de 2 prestations vocales (1 chantée et 1 parlée),
- Conduite d'une séquence pédagogique face à un.e apprenant.e inconnu.e du candidat
- Entretien avec le jury autour du projet pédagogique du/de la candidat.e.